



Juin - 2012



Parution :
septembre 2012

Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum 2Dbat. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres inscrits sur le forum. Vous pouvez prolonger les discussions en les retrouvant directement sur <http://www.forum-2dbat.net>.

Nous vous invitons également à consulter trois espaces complémentaires:

- **L'espace « Offres d'emplois et stages »** qui présente de nombreuses opportunités professionnelles et des candidatures variées.
- **L'espace « Actualités »** dans lequel vous retrouverez toutes les informations sur les événements récents et à venir.
- **L'espace « Boîte à idée »** dans lequel vous pouvez exprimer vos besoins, remarques, idées et suggestions.

LA QUESTION DU MOIS	<u>Rédacteurs :</u>
<p>Quelle mise en œuvre d'un parement en gabions devant une ITE ?</p> <p>La mise en œuvre d'un parement en gabions devant une isolation extérieure ne bénéficie pas d'avis technique reconnu par l'ensemble des bureaux de contrôle. Néanmoins, cette technique a été utilisée sur plusieurs chantiers HQE.</p> <p>Il est possible, comme cela a été fait pour la Banque de France, sur structure porteuse en béton banché, de rapporter les gabions sur place et de les remplir au fur et à mesure. Ces gabions sont constitués, côté face du bâtiment, par un panneau double torsion et sur les 5 autres faces par des panneaux soudés plus rigides, le dessus étant amovible pour le remplissage. La face arrière est fixée au béton par 3 ou 4 scellements chimiques (avec de grosses rondelles). Le voile BA de 30 cm n'a pas reçu de protection pare-pluie particulière. Les gabions situés au-dessus des ouvertures sont soutenus par une cornière épaisse.</p> <p>Il est alors possible d'envisager que les cages soient fixées à la structure porteuse par des fixations avec un écarteur de l'épaisseur d'un isolant incompressible de type Foamglass ou PU (avec ou sans pare-pluie) contre lequel les gabions sont appuyés. La lame d'air paraît superflue dans la mesure où il y en a assez entre les pierres. La difficulté sera le dimensionnement des écarteurs pour reprendre l'affaissement des gabions. Cela ne semble pas impossible, surtout sur 1 niveau, mais cela risque de créer des points faibles dans l'isolation.</p> <p>On peut aussi imaginer une structure secondaire à base de rails métalliques qui aurait moins d'incidence sur l'isolation. Il est alors possible de passer avec un isolant plus ENR + PP + lame d'air.</p> <p>Sur un projet similaire (gabion sur façade bois et gabion faible épaisseur en couverture), il est possible de contacter le CG32 (maître d'ouvrage) qui a mis en œuvre cette technique sur une extension neuve (performante au niveau environnemental, lauréate de l'AAP2011 Midi Pyrénées).</p> <p>Une fiche matériaux réalisée pour Envirobat Méditerranée est disponible en accès réservé sur l'enviroBOITE.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Baptiste Beis• Nicolas Guignard• Jean-Christophe Nozières <p><i>Accès à la discussion en cliquant ici.</i></p> <p><u>Renvoi vers d'autres références :</u></p> <p>Fiche matériaux enviroBOITE.</p>

Retrouvez et participez à l'intégralité de ces échanges sur <http://www.forum-2dbat.net/>



Jun - 2012



Synthèse des débats du Forum de discussion

LES BREVES DU MOIS	Contributeurs
<p>Ventilation naturelle</p> <p>A Ville-Port, dans le cadre de la réalisation d'un bâtiment à très haute performance énergétique, des ventilations naturelles en toitures ont été installées. L'objectif de l'atelier Philippe Madec à l'origine de l'utilisation de cette technique est de remplacer la ventilation mécanique contrôlée par un système de ventilation naturelle assistée contrôlée (caractérisés par sa forme singulière). La ventilation naturelle est très utilisée en Suisse et en Angleterre (tertiaire, enseignement sportif...).</p>	<ul style="list-style-type: none">• Guy Archambault• Julie Lestrade <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>Qualité sanitaire du lamellé-collé, aspect sanitaire</p> <p>Le lamellé-collé actuel peut générer de possibles émanations liées aux colles et aux traitements divers (potentiellement incompatibles avec le stockage du vin par exemple). L'ouvrage de Suzanne Déoux, <i>Habitat Qualité Santé</i>, apporte des éléments de réponse à cette problématique. Le label « Zone Verte » du laboratoire Excell donne des garanties sanitaires mais ne bénéficie pas de contre-expertise. Le syndicat national du bois lamellé détaille les qualités de ce label dans cet article de Batirama.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Marie Gimbert• Sophie Gentil• Jean-Christophe Nozières• Nicolas Gayet <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>Nombre de niveaux de sous-traitance</p> <p>Il est interdit de limiter au sein des marchés publics le nombre de sous-traitance (mais il s'agit d'une option proposée par BDM). C'est à l'origine un moyen pour permettre aux PME d'accéder aux marchés publics. Il est néanmoins possible d'en limiter le nombre en instaurant des critères techniques et financiers stricts. Dans tous les cas, le donneur d'ordre est chargé de garantir l'ensemble de son marché. Les articles 112 à 117 du code des marchés publics précisent les modalités d'accès aux commandes publics pour la sous-traitance.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Laurent Perez• Armand Dutreix• Jean-Christophe Nozières <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>